



NOS PARTENAIRES




MDPH 66
Maison Départementale
des Personnes Handicapées



Région académique
OCCITANIE

académie
Montpellier 

ars
Agence Régionale de Santé
Occitanie



CONTACT

IME Aristide MAILLOL

Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation

198 Chemin du Mas Taillant

66430 BOMPAS

Tél : 04 68 61 15 25

e.mail : contact.ime.aristide.maillol@asso-sauvy.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 8h à 12h et de 14h à 17h



PÔLE HANDICAP ET PARCOURS

Association Joseph Sauvy
23 rue François Broussais
CS20007 - 66028 Perpignan cedex
Tél : 04.48.22.21.64



ASSOCIATION
Joseph Sauvy



ASSOCIATION

Joseph Sauvy

ENSEMBLE
pour L'ÉCOLE
INCLUSIVE

L'IME ARISTIDE MAILLOL vous présente son

EQUIPE
MOBILE
d'**A**PPUI
à la **S**COLARISATION



**L'EXPERTISE MÉDICO-SOCIALE
AU SERVICE
DE L'ÉCOLE INCLUSIVE**



LE PÔLE HANDICAP ET PARCOURS DE L'ASSOCIATION JOSEPH SAUVY

Le champ des services des établissements du pôle couvre : la déficience intellectuelle, les troubles neurodéveloppementaux et les troubles du comportement.

L'ÉTABLISSEMENT DE RATTACHEMENT DE L'EMAS :

L'IME Aristide MAILLOL accueille des enfants et adolescents présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne. Son dispositif d'accueil est le fruit d'une réflexion en adéquation avec la législation en vigueur, privilégiant la parentalité et favorisant l'inclusion socioprofessionnelle.



Objectifs de l'EMAS

Intervenir en appui auprès des professionnels de l'Education nationale et la communauté éducative.

Renforcer et améliorer la scolarisation des enfants en situation de handicap



ZONE D'INTERVENTION



MISSIONS

- 1 Conseiller et participer à des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires accueillant un élève en situation de handicap.
- 2 Apporter conseil et appui en cas de difficultés avec un élève.
- 3 Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile.
- 4 Conseiller une équipe pluridisciplinaire de MDPH. questionnements sur l'handicap.
- 5 Initier une intervention provisoire pour permettre le maintien de la scolarisation, sans préjuger de l'évaluation postérieure



DEMANDER L'INTERVENTION DE L'EMAS*

Avec l'aval de l'inspecteur ou du chef d'établissement, tout professionnel d'un établissement scolaire peut remplir la fiche de saisine et la transmettre par courrier ou mail à :

**Procédure à définir avec L'Education Nationale*



L'ÉQUIPE MOBILE

La composition et l'organisation de l'EMAS est pensée pour répondre aux urgences et aux diverses problématiques et pathologies rencontrées.

LE DIRECTEUR de I.M.E MAILLOL est le cadre hiérarchique et le garant du bon fonctionnement de l'Equipe Mobile. Il assure les liens et échanges avec l'association, les instances d'autorité et autres institutions.

LE COORDONATEUR est chargé de mettre en œuvre le projet de l'équipe en concertation permanente avec la/le directeur de l'établissement dont il dépend. Il anime et coordonne l'équipe d'appui à la scolarisation autour de la définition des besoins déterminés pour l'élève et/ou sa famille.

LE PSYCHOLOGUE CLINICIEN accompagne les professionnels dans une analyse différentielle des situations rencontrées. Il aide à la compréhension du fonctionnement psychique. Il permet ainsi le pas de côté nécessaire à l'accompagnement proposé, afin que le jeune ne soit pas réduit à son symptôme.

LES ÉDUCATEURS sont issus du terrain et en activité sur les établissements du Pôle Handicap et Parcours de l'Association J. Sauvy. Ces professionnels seront identifiés comme étant les éducateurs ressources de l'équipe mobile, chacun dans sa spécificité d'accompagnement (troubles du comportement, autisme, déficience, troubles Dys).